

Emélie LEDUC
Conseillère municipale représentant
Ensemble pour Vallauris Golfe-Juan
06220 VALLAURIS
emelie.leduc@gmail.com
Tél : 06 98 91 11 71

Madame Marie-Claude CHAMBERODON
Commissaire-enquêtrice
Mairie de Cannes
Capitainerie Port Pierre Canto
La Croisette
06400 CANNES



uris, le 22/02/20

Objet : observations enquête publique AZUR FISH

Madame la Commissaire enquêtrice,

En ma qualité de conseillère municipale représentante du groupe Ensemble pour Vallauris Golfe-Juan, je m'oppose à ce projet d'extension de la ferme aquacole en baie de Golfe-Juan, notamment pour les raisons suivantes :

Risques pour l'environnement

Comment peut-on envisager un tel projet pharaonique dans une zone Natura 2000 alors que la fragilité de la mer Méditerranée et de ses fonds marins est avérée ? Le risque de pollution par la concentration de déjections animales, par l'éparpillement de déchets microplastiques ou encore par le recours aux antibiotiques fréquent dans ce type de structures est trop grand.

Risques pour l'activité locale

Les Prud'homies des pêcheurs locaux sont opposées à ce projet et il est indispensable de les soutenir. En effet, ils ne sont pas opposés par principe puisqu'ils partagent aujourd'hui volontiers le territoire avec des fermes aquacoles de taille humaine. Ils sont opposés à la démesure de ce projet qui concurrencera leur travail et viendra impacter les fonds marins et donc la quantité des poissons « sauvages », sources de leur activité professionnelle. Par ailleurs, ce projet augmenterait le caractère accidentogène de la zone déjà fortement fréquentée.

Plus de pollution et une mer fragilisée, c'est également synonyme d'une baisse de l'attractivité touristique, activité motrice dans notre territoire.

Risques pour l'autonomie alimentaire

Dans ce type de structures, les poissons sont majoritairement alimentés par des farines animales venant de pays étrangers. Outre la responsabilité éthique (appauvrissement des autres pays de ressources précieuses pour eux), se pose la question de l'indépendance alimentaire à l'heure où la volonté est réelle de retrouver cette autonomie.

À contre-courant de la transition alimentaire

Pourquoi, à une époque où nous devons réduire notre consommation de protéines animales pour préserver notre planète, devrait-on accepter cette mégastructure d'élevage de poissons qui multiplierait par plus de deux la production ? La transition alimentaire amorcée notamment depuis l'instauration de la loi EgaLim en 2019 nous pousse à réduire notre consommation de protéines animales. Et il est aujourd'hui établi que cette transition n'entraîne aucune carence.

Maltraitance animale

Enfin, il faut souligner que les conditions d'élevage dans ces mégastructures ne sont pas satisfaisantes en termes de qualité de vie des poissons.

Je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire enquêtrice, mes respectueuses salutations.

Emélie LEDUC

Conseillère municipale à Vallauris Golfe-Juan